

REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE
DE L'EMPLOI ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE 2013

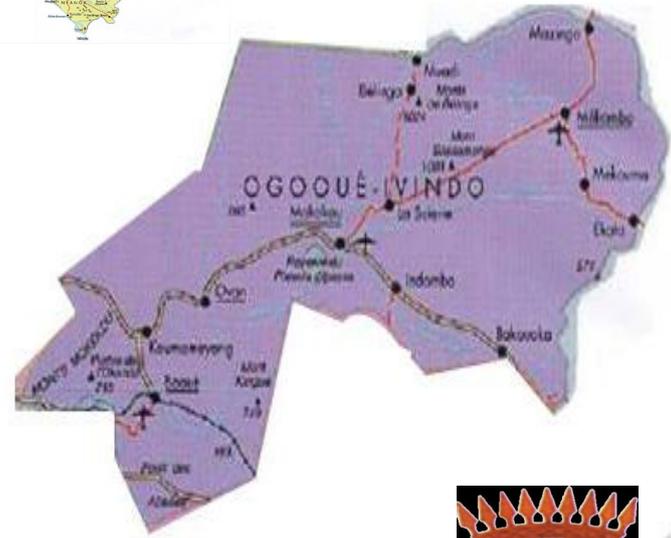


OGOOUÉ IVINDO



DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE
ET DE LA POLITIQUE FISCALE

www.dge.gouv.ga



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Avant propos | 5 |
| Résumé | 6 |
| I. INFORMATIONS SOCIALES | 7 |
| I.1. LA SANTE | 8 |
| I.1.1. Les Infrastructures | 8 |
| I.1.2. Le personnel de santé | 8 |
| I.1.3. L'accès des populations aux soins de santé | 9 |
| I.2. L'EDUCATION | 10 |
| I.2.1. Le pré primaire | 10 |
| I.2.2. Le primaire | 11 |
| I.2.3. Le secondaire | 11 |
| I.3. LA FORMATION PROFESSIONNELLE | 12 |
| I.4. L'EMPLOI | 12 |
| I.4.1. L'emploi dans le secteur privé | 12 |
| I.4.2. L'emploi dans le secteur public | 13 |
| I.4.2.1. Les fonctionnaires | 14 |
| I.4.2.2. La main d'œuvre non permanente | 15 |
| I.5. L'ENVIRONNEMENT | 16 |
| I.6. LA CONDITION DE LA FEMME | 16 |
| I.7. LE CADASTRE ET L'HABITAT | 17 |
| II. LES INFORMATIONS ECONOMIQUES | 18 |
| II.1. LES INFRASTRUCTURES DE BASE | 19 |
| II.1.1. Les infrastructures de communication | 19 |
| II.1.1.1. La route | 19 |
| II.1.1.2. Le chemin de fer | 20 |
| II.1.1.3. Les aérodromes | 20 |
| II.1.2. Les infrastructures de télécommunication | 20 |
| II.1.3. Les infrastructures de distribution de l'eau et de l'électricité | 21 |
| II.1.3.1. L'eau | 21 |
| II.1.3.2. L'électricité | 21 |
| II.2. LES SECTEURS PRODUCTIFS | 22 |
| II.2.1. Le secteur primaire | 22 |
| II.2.1.1. L'agriculture | 22 |
| II.2.1.2. L'élevage | 24 |
| II.2.1.3. La pêche et l'aquaculture | 25 |
| II.2.1.4. L'exploitation forestière | 25 |
| II.2.1.5. La gestion de la faune et de la chasse | 26 |
| II.2.1.6. Les mines | 26 |
| II.2.2. Le secteur secondaire | 27 |
| II.2.2.1. L'industrie du bois | 27 |
| II.2.2.2. La production et la distribution de l'eau et de l'électricité | 27 |
| II.2.3. Le secteur tertiaire | 28 |
| II.2.3.1. Le commerce | 28 |
| II.2.3.2. Le tourisme | 29 |
| II.2.3.3. L'hôtellerie | 30 |
| II.2.3.4. La banque et la poste | 30 |
| CONCLUSION | 31 |
| ANNEXES | 33 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Structures sanitaires en 2012 et 2013 ----- | 8 |
| Tableau 2 : Personnel de santé en 2012 et 2013 ----- | 9 |
| Tableau 3 : Activités de consultations curatives----- | 9 |
| Tableau 4 : Nombre d'élèves et d'enseignants du pré-primaire ----- | 10 |
| Tableau 5 : Nombre d'élèves et d'enseignants du primaire----- | 11 |
| Tableau 6 : Nombre d'élèves et d'enseignants du secondaire----- | 11 |
| Tableau 7 : Taux de chômage par âge ----- | 13 |
| Tableau 8 : Situation de l'emploi en 2012 et 2013 ----- | 13 |
| Tableau 9 : Effectifs des fonctionnaires----- | 14 |
| Tableau 10 : Masse salariale des fonctionnaires en millions de francs CFA----- | 14 |
| Tableau 11 : Effectifs de la main d'œuvre non permanente----- | 15 |
| Tableau 12 : Montant des salaires versés à la main d'œuvre non permanente ----- | 15 |
| Tableau 13 : Interventions du service social----- | 17 |
| Tableau 14 : Quelques linéaires existants ----- | 19 |
| Tableau 15 : Evolution de l'activité aérienne----- | 20 |
| Tableau 16 : Puissance installée en mégawatt en 2013 ----- | 21 |
| Tableau 17 : Evolution des productions des cultures vivrières en tonnes ----- | 23 |
| Tableau 18 : Estimation des revenus des cultures paysannes ----- | 23 |
| Tableau 19 : Evolution des achats en tonnes ----- | 23 |
| Tableau 20 : Evolution des achats en francs CFA ----- | 24 |
| Tableau 21 : Production et revenus de l'élevage en 2013----- | 24 |
| Tableau 22 : Sociétés engagées au processus de CFAD ----- | 25 |
| Tableau 23 : Sociétés engagées au processus de CPEAT ----- | 26 |
| Tableau 24 : Evolution de la production de grumes----- | 26 |
| Tableau 25 : Evolution de la production de bois transformé ----- | 27 |
| Tableau 26 : Volumes d'eau vendus en milliers de mètres cubes ----- | 27 |
| Tableau 27 : Evolution du chiffre d'affaires en millions de FCFA----- | 28 |
| Tableau 28 : Statistiques Electricité----- | 28 |
| Tableau 29 : Nombre d'opérateurs économiques détenteurs de fiches circuit----- | 29 |

AVANT PROPOS

Créée au sein de la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale, la Cellule Promotion de l'Economie Provinciale (CPEP) a pour missions de mettre à la disposition du Gouvernement, des autorités locales, des décideurs économiques et politiques, des étudiants et des chercheurs, ainsi que des investisseurs et d'autres personnes intéressées, des informations socio-économiques de chacune des neuf provinces que compte le Gabon.

Cette mise à disposition des informations se fait à travers la publication annuelle des monographies de chaque province. La présente publication qui concerne la province de l'Ogooué-Ivindo, fait suite à la première édition parue un an plus tôt. Elle donne une appréciation de la situation économique et sociale de la province en 2013. De ce fait, elle constitue un important outil d'aide à la décision dans le cadre du processus de décentralisation et de diversification de l'économie gabonaise.

Les informations contenues dans le présent document découlent des différentes enquêtes et entretiens réalisés régulièrement par la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPF), auprès des opérateurs économiques, des autres administrations et des opinions informées.

Les difficultés rencontrées sur le terrain, liées notamment au refus de collaborer de certains agents économiques, au défaut de données chiffrées et à la faible implication des services provinciaux des Administrations, pourraient expliquer le caractère partiel de certaines informations.

Nous vous prions de bien vouloir nous signaler les manquements qui pourront être décelés au niveau des données publiées ou de leur interprétation. Ces remarques contribueront à améliorer les prochaines éditions.

La Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale remercie tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration du présent document, notamment le Gouverneur de la province de l'Ogooué-Ivindo, les préfets, les présidents des conseils municipaux et départementaux, les administrations publiques et les opérateurs économiques. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude, avec l'espoir d'une collaboration toujours plus soutenue.

RESUME

La province de l'Ogooué-Ivindo, située au Nord-Est du Gabon, est limitée au Nord et à l'Est par la République du Congo, au Nord-Ouest par la province du Woleu-Ntem, à l'Ouest par le Moyen-Ogooué et au Sud par les provinces de l'Ogooué-Lolo et du Haut-Ogooué. L'équateur la traverse au Sud dans le département de la Lopé. L'Ogooué-Ivindo est divisée en quatre départements. Elle compte 4 districts, 19 cantons, 74 regroupements de village et 159 villages en 2012.

Makokou, devenu chef lieu de la province en 1958, est la capitale provinciale. Les habitants de l'Ogooué-Ivindo sont les Ogivins. En 2012, la Direction Générale de la Statistique (DGS) estime sa population à 53 972 habitants.

La situation de la province sur le plan de l'éducation et de la santé s'est caractérisée en 2013, par une légère amélioration de l'offre, en relation avec l'augmentation du personnel.

Par contre, la situation des couches vulnérables (gabonais économiquement faibles) s'est aggravée avec la suspension de l'allocation financière que l'Etat octroyait à cette tranche de la population. A cela, il faut ajouter l'important chômage des jeunes et le déficit en matière de logements.

L'activité économique a été tirée par les branches exploitation forestière, agriculture, élevage et industries du bois.

L'exploitation forestière a enregistré un accroissement de 6,5% de sa production du fait de l'implantation de nouveaux opérateurs.

L'activité agricole est pratiquée en majorité par les populations rurales. Les quantités produites déclarées, sont en augmentation de 5,3% et destinées essentiellement à l'auto consommation.

Les rendements des cultures de rente (café-cacao) se sont améliorés grâce à un meilleur suivi des planteurs.

La branche des industries du bois a bénéficié de l'augmentation du nombre d'entreprises. En effet, la production a crû de 107,6%. Elle est passée de 35 816 m³ en 2012 à 74 345, 7 m³ en 2013.

La présente situation socio-économique est divisée en deux parties :

- les informations sociales ;
- les informations économiques.

PARTIE 1

INFORMATIONS SOCIALES

Les informations sociales portent sur la Santé, l'Education, l'Emploi, l'Environnement, la Condition de la Femme, le Cadastre et l'Habitat.

I.1. LA SANTE

La bonne santé de la population est essentielle pour le développement économique et social d'un pays. Au Gabon, la politique sanitaire repose sur le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS). Ce plan a pour objectif de doter le pays d'un système de santé cohérent et performant, mettant l'individu au centre des soins de santé, accessibles à tous les citoyens.

La Direction Régionale de la Santé est chargée de mettre en œuvre ce plan. Elle supervise la gestion des infrastructures et du personnel.

I.1.1. Les infrastructures

Comparativement à 2012, on observe une légère diminution du nombre de structures en 2013 comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Structures sanitaires en 2012 et 2013

| Type de structure | 2012 | 2013 |
|-----------------------|-----------|-----------|
| Hôpitaux | 1 | 1 |
| Centres médicaux | 3 | 3 |
| Centres de santé | 2 | 2 |
| Dispensaires | 49* | 49* |
| Infirmeries | 7 | 7 |
| Cases de santé | 8 | 7 |
| Dépôts de médicaments | 12 | 12 |
| Total | 82 | 81 |

Source : Direction Régionale de la Santé,

* dont onze (11) non fonctionnels

La province ne dispose pas de clinique, ni de cabinet dentaire, de pharmacie et de laboratoire d'analyses médicales.

Le nombre de lits d'hospitalisation est évalué à cent soixante dix-sept (177) en 2013 contre cent cinquante-cinq (155) en 2012, soit 22 lits supplémentaires en 2013.

I.1.2. Le personnel de santé

En 2013, l'offre de santé est en constante amélioration avec l'affectation de médecins spécialistes. Cette dernière a permis un meilleur suivi des patients dans certaines pathologies. Toutefois, le personnel de santé demeure toujours insuffisant.

Tableau 2 : Personnel de santé en 2012 et 2013

| Spécialités | 2012 | 2013 |
|------------------------|------------|------------|
| Médecins | 1 | 11 |
| Sages femmes | 7 | 8 |
| Infirmiers d'Etat | 24 | 24 |
| Techniciens supérieurs | 31 | 10 |
| Infirmiers assistants | 234 | 202 |
| Autres | nd | 277* |
| Total | 297 | 534 |

Source : Direction Régionale de la Santé

* dont 161 Main d'œuvre Non Permanente

L'on note la présence de médecins généralistes et spécialistes parmi lesquels un pédiatre, un chirurgien dentiste et un dentiste.

I.1.3.L'accès des populations aux soins de santé

En raison de l'amélioration de la qualité des soins et de l'offre, les consultations, les consultants et l'indice de fréquentation sont en hausse par rapport à 2012.

Tableau 3 : Activités de consultations curatives

| | Années | Hôpitaux | Centres médicaux | Dispensaires |
|-------------------------|--------|----------|------------------|--------------|
| consultations | 2011 | 13 287 | 6 123 | 25 949 |
| | 2012 | 10 099 | 1 687 | 19 464 |
| | 2013 | 13 842 | 4 871 | 17 853 |
| consultants | 2011 | 10 011 | 5 743 | 18 161 |
| | 2012 | 8 195 | 1 640 | 15 578 |
| | 2013 | 11 760 | 4 762 | 14 277 |
| Indice de fréquentation | 2011 | 18,3 | 8,4 | 35,6 |
| | 2012 | 13,5 | 2,2 | 26,1 |
| | 2013 | 18,1 | 6,4 | 23,3 |

Source : Direction Régionale de la Santé

I.2. L'EDUCATION

L'orientation de base du système éducatif gabonais tire sa substance des dispositions de l'article dix-huit (18) de la constitution : « l'Etat garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture ».

La structure du système éducatif dans l'Ogooué-Ivindo comprend quatre catégories d'enseignement :

- le pré-primaire ;
- le primaire ;
- l'enseignement secondaire général ;
- l'enseignement professionnel.

La gestion de l'éducation est assurée par la Direction d'Académie Provinciale (DAP). Elle compte 53 agents dont 15 de la main d'œuvre non permanente et 38 fonctionnaires.

La province est constituée de trois circonscriptions scolaires :

- l'Ouest (Booué et Ovan) ;
- le Centre (Makokou) ;
- et l'Est (Mékambo).

I.2.1. Le pré-primaire

La province de l'Ogooué-Ivindo compte au titre de l'année académique 2012-2013, moins de salles de classe fonctionnelles par rapport à l'année scolaire 2011-2012. Cette situation s'explique par la fermeture de certains chantiers forestiers qui avaient les petites sections dans les écoles construites dans leurs bases vie en plein chantier.

Le nombre d'enseignants est passé de cinquante-sept (57) à soixante-trois (63) sur la même période. Cette hausse découle du recrutement des maîtres auxiliaires. Le taux d'encadrement s'élève à 17 élèves pour un enseignant.

Les effectifs des moyennes sections sont en nette augmentation en corrélation avec l'accroissement des élèves de la grande section, soit 21% de plus.

Tableau 4 : Nombre d'élèves et d'enseignants du pré-primaire

| | 2011-2012 | 2012-2013 | Variation |
|----------------------------------|------------|-------------|--------------|
| Total enfants préscolaire | 874 | 1094 | 25,2% |
| Total élèves moyenne section | 437 | 566 | 29,5% |
| <i>dont filles</i> | 228 | 302 | 32,5% |
| Total élèves grande section | 437 | 528 | 20,8% |
| <i>dont filles</i> | 236 | 248 | 5,1% |
| Total enseignants | 57 | 63 | 10,5% |

Source : DAP

I.2.2. Le primaire

Dans le primaire, on observe un reflux des effectifs de quinze mille cinq cent cinquante-huit (15 558) élèves à quatorze mille cent soixante onze (14 171). Le nombre d'écoles et de salles de classe s'accroît respectivement de 1,8% et 82%.

De plus, le nombre d'admis au Certificat d'Etudes Primaire (CEP) est en nette évolution de 59,9%, soit 787 candidats admis.

Tableau 5 : Nombre d'élèves et d'enseignants du primaire

| | 2011-2012 | 2012-2013 | Variation |
|---|-----------|-----------|-----------|
| Total élèves primaire | 15 558 | 14 171 | -8,9% |
| <i>dont filles</i> | 7 109 | 6 615 | -6,9% |
| Total élèves inscrits en 1 ^{ère} année | 4 640 | 3 496 | -24,7% |
| <i>dont filles</i> | 2 221 | 1 696 | -23,6% |
| Total élèves inscrits en 5 ^{ème} année | 2 201 | 1 543 | -29,9% |
| <i>dont filles</i> | 855 | 721 | -15,7% |
| Total redoublants du primaire | 5 300 | 6 306 | 18,9% |
| Total certifiés (CEP) | 492 | 787 | 59,9% |
| <i>dont filles</i> | 212 | 360 | 69,8% |
| Total enseignants | 482 | 373 | -22,6% |
| Total écoles | 111 | 113 | 1,8% |
| Nombre de salles de classes | 245 | 446 | 82% |

Source : DAP

I.2.3. Le secondaire

Entre 2012-2013, le nombre d'établissements est resté inchangé (7). Le nombre d'enseignants est passé de 136 à 154. Le taux théorique d'encadrement de la province est d'un enseignant pour 32 élèves.

Tableau 6 : Nombre d'élèves et d'enseignants du secondaire

| | 2011-2012 | 2012-2013 | Variation en nombre 2012-2013/2011-2012 |
|--|-----------|-----------|--|
| Total élèves à cycle long | 4 910 | 4 293 | -617 |
| <i>dont filles</i> | 2 068 | 1 889 | -179 |
| Total élèves à cycle court | 688 | 721 | 33 |
| <i>dont filles</i> | 324 | 351 | 27 |
| Total élèves enseignement secondaire général | 5 598 | 5 014 | -584 |
| <i>dont fille</i> | 2 392 | 2 240 | -152 |
| Total élève en sixième | 1 212 | 932 | -280 |
| <i>dont fille</i> | 633 | 413 | -220 |
| Total élèves en Terminal | 470 | 458 | -12 |
| <i>dont filles</i> | 215 | 229 | 14 |
| Total brevetés (BEPC) | 324 | 193 | -131 |
| <i>dont filles</i> | 151 | 73 | -78 |
| Total bacheliers | 254 | 259 | 5 |
| <i>dont filles</i> | 88 | 126 | 38 |
| Total redoublants | 2 520 | 2 416 | -104 |
| Total abandons | 116 | 102 | -14 |
| Total enseignants | 136 | 154 | 18 |
| Total établissements | 07 | 07 | 0 |
| Nombre de salles de classes | 90 | 101 | 11 |

Source : DAP

En 2012-2013, 193 élèves ont obtenu leur brevet d'études contre 324 une année plus tôt. Le nombre de bacheliers quant à lui est en hausse de 1,9%. Il en est de même du taux de réussite qui passe à 56,6% en 2012-2013 contre 54% en 2011-2012.

I.3. LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Sous la tutelle du ministère en charge de la formation professionnelle, le Centre de Formation Professionnelle et de Perfectionnement (CFPP) de Makokou recrute ses stagiaires par voie de concours, à partir du cours moyen. Ce dernier est composé de quatre (4) salles de cours, quatre (4) ateliers et un (1) laboratoire fonctionnels.

Les offres de formation sont la coupe et couture, l'électricité-industrielle, la menuiserie-ébénisterie, la mécanique-auto et le secrétariat-bureautique. Dans le but d'assurer un meilleur suivi des stagiaires, le centre compte 4 enseignants permanents et 5 enseignants vacataires. Le nombre de stagiaires est passé de 34 en 2011-2012 à 47 en 2012-2014.

Le CFPP fait toutefois face à de nombreuses difficultés, parmi lesquelles :

- l'absence de moyens de locomotion pour le personnel d'encadrement et les stagiaires pendant les stages d'immersion ;
- l'insuffisance et le vieillissement des logements ;
- l'absence de renouvellement du mobilier de bureau.

I.4. L'EMPLOI

Les informations sur l'emploi concernent les secteurs privé et public.

I.4.1. L'emploi dans le secteur privé

L'emploi dans le secteur privé est suivi par la Direction Provinciale de l'Emploi. Celle-ci a pour mission de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière d'emploi. A ce titre, elle est notamment chargée de :

- régler l'accès au marché du travail ;
- prévenir et régler les conflits du travail individuel et collectif ;
- encourager le dialogue social ;
- promouvoir le travail décent et vulgariser les principes et droits fondamentaux du travail.

La province compte deux inspections du travail, une pour le département de l'Ivindo basée à Makokou, et l'autre pour le département de la Lopé basée à Booué.

L'insuffisance du nombre d'entreprises notamment industrielles, explique l'important chômage observé dans la province. Les jeunes sont les plus touchés.

Tableau 7 : Taux de chômage par âge

| En pourcentage | 15-24 ans | 25-34 | 35-44 | 45-59 | 60 et + | ensemble |
|----------------|-----------|-------|-------|-------|---------|----------|
| Ogooué-Ivindo | 74,0 | 55,30 | 51,8 | 39,7 | 5,6 | 50,9 |

Source : Schéma National d'Aménagement et de Développement du Territoire

Les secteurs agriculture et bois concentrent près de 70% des effectifs du secteur privé. En effet, l'implantation d'une ferme agropastorale et l'attribution de permis d'exploitation forestière aux opérateurs chinois ont permis de générer plusieurs emplois en 2013.

Tableau 8 : Situation de l'emploi en 2012 et 2013

| Secteurs ou branches d'activité | 2012 | 2013 |
|---------------------------------|-----------|--------------|
| Agriculture | nr | 148 |
| Banque et assurances | 09 | 09 |
| Bois | nr | 1 200 |
| BTP | nr | 510 |
| Eau, électricité | 31 | 31 |
| Pétrole | 04 | 05 |
| Mines | 04 | 04 |
| Autres industries | 15 | 16 |
| Transport et communication | 18 | 18 |
| Total | 81 | 1 941 |

Source : Direction Provincial du Travail

Certains opérateurs ne se conforment pas à la décision gouvernementale relative au relèvement du revenu minimum mensuel à 150 000 FCFA, décision prise en janvier 2010 par le Président de la République. Les salaires qu'ils proposent à leurs employés sont en général en deçà du revenu minimum mensuel.

La Direction provinciale a enregistré 563 licenciements dont 239 à titre économique.

I.4.2. L'emploi dans le secteur public

L'emploi dans le secteur public relève entre autres de la Direction provinciale de la fonction publique qui compte deux services : le service du personnel et celui des archives. Cet emploi est composé des fonctionnaires, de la Main d'œuvre non permanente et du personnel des collectivités locales.

I.4.2.1. Les fonctionnaires

Le nombre de fonctionnaires augmente en 2013, passant de 1 240 agents en 2012 à 1 277 agents en 2013. Les agents de catégorie B sont les plus nombreux. Ils représentent en moyenne 68% du total en 2013. Les agents de catégorie A suivent avec 25% et ceux de catégorie C avec 7% des effectifs.

Tableau 9 : Effectif des fonctionnaires

| Années | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | Variation 2013/2012 |
|----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------------|
| A1 | 91 | 105 | 112 | 127 | 13,4% |
| A2 | 130 | 145 | 166 | 186 | 12% |
| B1 | 391 | 467 | 461 | 448 | -2,8% |
| B2 | 338 | 346 | 408 | 418 | 2,5% |
| C1 | 52 | 57 | 75 | 78 | 4% |
| C2 | 5 | 10 | 15 | 16 | 6,7% |
| Hors catégorie | 5 | 4 | 3 | 4 | 33,3% |
| Total | 1 012 | 1 134 | 1 240 | 1 277 | 3% |

Source : Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF)

Entre 2012 et 2013, on observe un accroissement de la masse salariale de 5,9% soit 7 714,8 millions de FCFA. Cette hausse résulte de l'augmentation du nombre de fonctionnaires de 3%.

Tableau 10 : Masse salariale des fonctionnaires en millions de francs CFA

| Années | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | Variation 2013/2012 |
|----------------|--------------|----------------|----------------|----------------|---------------------|
| A1 | 871,2 | 951,6 | 1 129,2 | 1 228,8 | 8,8% |
| A2 | 904,8 | 992,4 | 1 222,8 | 1 394,4 | 14% |
| B1 | 2 126,4 | 2 370,0 | 2 528,4 | 2 499,6 | -1,1% |
| B2 | 1 788,0 | 1 812,0 | 2 108,4 | 2 258,4 | 7,1% |
| C1 | 183,6 | 183,6 | 237,6 | 262,8 | 10,6% |
| C2 | 16,8 | 27,6 | 42 | 43,2 | 2,9% |
| Hors catégorie | 31,2 | 27,6 | 19,2 | 27,6 | 43,8% |
| Total | 5 922 | 6 364,8 | 7 287,6 | 7 714,8 | 5,9% |

Source : ANINF

Les agents de catégorie A, B et C concentrent respectivement 34% ; 62% et 4% de la masse salariale totale sur la période indiquée.

I.4.2.2 La Main d'œuvre Non Permanente

Le nombre d'employés de la MONP en 2013 est de 547 agents, soit 53 employés de plus par rapport 2012.

Tableau 11 : Effectif de la main d'œuvre non permanente

| | 2012 | 2013 |
|--|------------|------------|
| Promotion des investissements, travaux publics, des transports et du tourisme, chargé de l'aménagement du territoire | 105 | 110 |
| Justice | 03 | 03 |
| Eaux et forêt | 05 | 05 |
| Agriculture | 13 | 14 |
| Intérieur | 34 | 38 |
| Communication | 14 | 14 |
| Famille, affaires sociales, santé | 138 | 145 |
| Travail | 05 | 05 |
| Economie | 10 | 10 |
| Budget | 29 | 80 |
| Jeunesse et sport | 04 | 04 |
| PME, l'artisanat | 03 | 03 |
| Education, formation professionnelle | 112 | 97 |
| Présidence et parcs nationaux | 19 | 19 |
| Total | 494 | 547 |

Source : Perception Provinciale à Makokou (PPM)

Les salaires versés à ces employés ont atteint 1 059,8 millions de FCFA en 2013 contre 1 068,6 millions en 2012, soit une baisse de 1%.

Tableau 12 : Montant des salaires versés à la main d'œuvre non permanente

| (En millions de FCFA) | 2012 | 2013 |
|--|----------------------|----------------------|
| Promotion des investissements, travaux publics, des transports et du tourisme, chargé de l'aménagement du territoire | 235 206 365 | 233 230 488 |
| Justice | 5 832 000 | 5 832 000 |
| Eaux et forêt | 9 000 000 | 9 000 000 |
| Agriculture | 28 035 750 | 27 996 000 |
| Intérieur | 77 231 253 | 77 147 000 |
| Communication | 26 460 000 | 26 460 000 |
| Famille, affaires sociales, santé | 275 588 425 | 287 903 833 |
| Economie | 18 780 000 | 9 408 000 |
| Budget | 86 704 944 | 77 545 832 |
| Jeunesse et sport | 5 016 000 | 7 416 000 |
| PME, l'artisanat | 7 016 000 | 7 572 000 |
| Education, formation professionnelle | 257 659 475 | 237 793 968 |
| Présidence et parcs nationaux | 36 024 000 | 36 024 000 |
| Commerce | | 9 368 250 |
| Fonction publique | | 7 095 160 |
| Total | 1 068 554 212 | 1 059 792 531 |

Source : PPM

I.5. L'ENVIRONNEMENT

Les activités d'assainissement relèvent de la compétence des Conseils municipaux dans toute l'étendue du territoire gabonais. L'insuffisance de moyens logistiques et financiers contraint les Mairies de la Province à ne se limiter qu'au nettoyage de la ville, notamment la collecte des ordures ménagères.

En 2013, la mairie de Makokou possède 150 bacs à ordures. La collecte des ordures se fait par une entreprise privée (C'PUR). La collecte se fait tous les jours pour ce qui est des marchés et tous les deux jours, pour les ménages. Une nouvelle décharge est en projet sur la route d'Okondja.

Parallèlement, se pose aussi avec acuité le problème de l'éclairage public et l'absence d'eau dans les quartiers périphériques.

I.6. LA CONDITION DE LA FEMME

Le Service provincial de la famille met en œuvre la politique du Ministère en charge de la Famille. A ce titre, il contribue à la protection de la Famille, de l'enfance et de la jeunesse ; concourt à l'animation sociale dans les actions de développement concertées, participe à la lutte contre les fléaux sociaux et assure la promotion et l'insertion des personnes handicapées.

Le Service Provincial de la Famille a un effectif de dix-neuf (19) agents dont quatre (4) enseignants du préscolaire. La province dispose d'une (1) seule Halte garderie qui a accueilli 452 enfants en 2012 et 503 en 2013. En raison de l'insuffisance des moyens alloués, il n'y a pas eu de recensement des filles-mères.

Pour ce qui est des actions sociales, le Service Provincial des Affaires Sociales a enregistré en 2013, 752 demandes d'interventions (+23%) dont 478 ont été résolues contre 612 pour 537 cas résolus en 2012. Les allocations versées annuellement étaient de l'ordre de treize millions huit cent soixante quinze mille (13 875 000) FCFA en 2012. En 2013, elles sont de l'ordre de dix-sept millions huit cent cinquante mille (17 850 000) FCFA, soit une hausse de 28,6%.

Au titre des sinistres, la délégation a enregistré 164 demandes pour l'année 2013 mais aucun cas n'a trouvé de solution, contrairement à l'année 2012 où 310 cas ont été enregistrés et 259 résolus.

La délégation fait également face aux sollicitations des indigents qui ont bénéficié d'une allocation de 4 650 000 FCFA en 2013.

Le tableau ci-dessous retrace les différentes actions menées par ce service tout au long de l'année 2013.

Tableau 13 : Interventions du service social

| | 2012 | | 2013 | |
|--------------|------------|-------------|------------|-------------|
| | Demands | Cas résolus | Demands | Cas résolus |
| Sinistrés | 310 | 259 | 164 | 0 |
| handicapés | 200 | 185 | 245 | 238 |
| indigents | 102 | 93 | 102 | 93 |
| maltraitance | nd | nd | 33 | |
| Enfants | nd | nd | 55 | 45 |
| Femmes | nd | nd | 153 | 102 |
| Total | 612 | 537 | 752 | 478 |

Source : service provincial des Affaires Sociales

I.7. LE CADASTRE ET L'HABITAT

A l'instar des autres provinces, le déficit en logements se pose avec acuité dans l'Ogooué-Ivindo. Cette situation constitue une difficulté majeure pour les fonctionnaires affectés dans la province. La problématique du logement est triple à savoir : l'insuffisance du logement, la qualité du logement et le coût du logement.

En vue de combler progressivement ce déficit estimé à plusieurs milliers de logements, le Gouvernement à travers la Société Nationale Immobilière (SNI) a mis en place un programme de construction de logements. Dans ce cadre, la SNI a bâti cent (100) logements et soixante-dix (70) autres sont en cours de construction. Aucun promoteur privé n'est présent dans la province.

En 2013, le cadastre a enregistré 108 demandes de terrains dont cinquante-six (56) satisfaites. Quarante-un litiges (41) ont été enregistrés et onze permis de construire (11) attribués.

PARTIE 2

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Les informations à caractère économique concernent les infrastructures de base et les secteurs productifs.

II.1. LES INFRASTRUCTURES DE BASE

Les infrastructures de base comprennent entre autres la ligne de chemin de fer, les routes, les aérodromes, les infrastructures de télécommunication et les infrastructures de distribution de l'électricité et de l'eau. Elles revêtent une importance primordiale pour le développement de la province.

II.1.1. Les infrastructures de communication

La province dispose, en matière d'infrastructures de communication, des routes qui relient les départements les uns aux autres, du chemin de fer et des aérodromes. Les principaux moyens de transport sont l'avion, le train et la voiture.

II.1.1.1. La route

La subdivision des Travaux Publics a pour mission, entre autres, le rechargement de la route, sa remise en forme et les travaux d'enseulement. Elle gère un linéaire routier de 1 177,5 kilomètres. La subdivision des Travaux Publics de Makokou gère un tronçon long de 630 kilomètres et celle de Booué, 573,5 kilomètres.

La Direction Provinciale rencontre d'énormes difficultés sur le plan matériel. Toutes choses qui contribuent à affecter son rendement.

Tableau 14 : Quelques linéaires existants

| Parcours | Longueur en kilomètres | Etat |
|--------------------|------------------------|-------------------|
| Lalara-koumameyong | 63 | Bitumé |
| Koumameyong-ovan | 52 | Bitumé |
| Ovan-Makokou | 97 | Bitumage en cours |

Source : Subdivision des Travaux Publics de Makokou

En prévision du bitumage de l'axe Ovan-Makokou, les travaux de terrassement et d'assainissement sont effectués à hauteur de 70%. En plus, la subdivision a procédé au rechargement des axes Mékambo-Batouala, long de 90 km, et Mékambo-Mazingo, long de 55 km.

En matière de transport urbain, une quarantaine (40) de taxis l'assurent. Depuis plusieurs années, de nombreux transporteurs mieux organisés rallient les capitales provinciales en l'occurrence Libreville et Oyem. Le prix du trajet oscille entre 12 000 et 14 000 FCFA.

II.1.1.2. Le chemin de fer

Le réseau ferroviaire traverse la province sur environ 84 Km et dessert 4 gares (Lopé, Offoué, Booué et Ivindo) selon les linéaires ci-après :

- Lopé-Offoué : 23 km ;
- Offoué-Booué : 26 km ;
- Booué-Ivindo : 35 Km.

II.1.1.3. Les aérodromes

Makokou dispose d'un aérodrome moderne doté d'une piste goudronnée pouvant accueillir des avions d'une capacité moyenne et du fret, à la différence des villes de Mekambo et de Booué dont les aérodromes sont de faible capacité.

En 2013, on observe une diminution de l'ensemble des indicateurs. Cette situation est consécutive à la cherté du prix du billet d'avion. Les populations préférant se tourner vers les transporteurs terrestres.

Tableau 15 : Evolution de l'activité aérienne

| | 2012 | 2013 |
|---------------------------------|--------|--------|
| Mouvements des avions | 102 | 96 |
| Nombre de passagers transportés | 1200 | 610 |
| Fret transporté en tonnes | 425 | 10,8 |
| Tarifs hors taxe en FCFA | | |
| - Makokou-Libreville (adulte) | 74 900 | 74 900 |
| - Makokou-Libreville (enfant) | 44 900 | 44 900 |
| - Makokou-Libreville (bébé) | 13 500 | 13 500 |

Source : Compagnie de transport aérien National Régional Transport

II.1.2. Les infrastructures de télécommunication

Il s'agit essentiellement de la téléphonie fixe, de la téléphonie mobile et d'internet. Le seul opérateur de téléphone fixe est Gabon télécom. Les réseaux de téléphonie mobile Moov, Airtel et Libertis couvrent la totalité de la province. Cette dernière est connectée à Internet, même s'il se pose régulièrement des problèmes de débit.

II.1.3. Les infrastructures de distribution de l'eau et de l'électricité

Ces infrastructures sont fournies par la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG).

II.1.3.1. L'eau

Le réseau d'adduction et de distribution de l'eau s'étend sur une longueur totale de 77 km en 2013, la même que celle de 2012. Elle se répartit ainsi :

- Booué (adduction) : 17 km ;
- Makokou : adduction 4 km et distribution 40 km ;
- Mékambo : distribution 12 km et adduction 4 km.

La capacité installée, également inchangée en 2013 par rapport à 2012, est de 720 mètres cube par jour (m³/j) d'eau souterraine et 3 120 m³/j d'eau de surface, à raison de :

- 480 m³/j à Booué (eau souterraine) ;
- 2 400 m³ /j à Makokou (eau de surface) ;
- 720 m³/j à Mékambo (eau de surface) ;
- 240 m³/j à Ovan (eau souterraine).

II.1.3.2. L'électricité

La puissance installée en électricité a varié en 2013 comparativement à 2012 dans l'ensemble des villes desservies : Booué (-15,6%), Makokou (-0,6%), Mékambo (+46,2%) et Ovan (-10,7%).

Tableau 16 : Puissance installée en Mégawatt en 2013

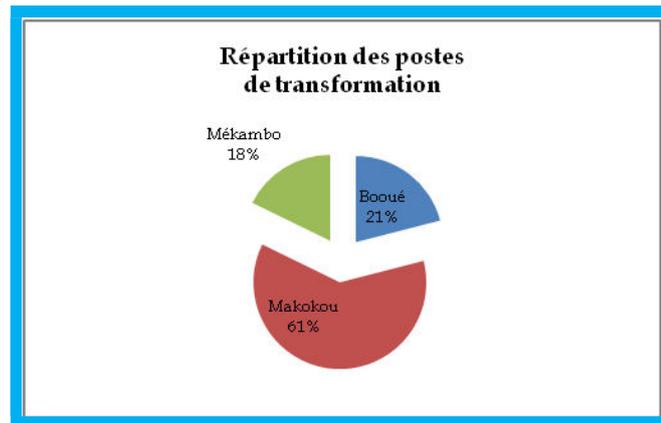
| Booué Thermique Diesel | Makokou Thermique Diesel | Mékambo Thermique Diesel | Ovan Thermique Diesel |
|------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------------|
| 1,08 | 3,57 | 0,76 | 0,25 |

Source : Rapport annuel SEEG 2013

Le réseau d'électricité est plus étendu et a augmenté d'un kilomètre en 2013 par rapport à 2012. Il se répartit ainsi qu'il suit :

- Booué : 43 km ;
- Makokou : 70 km en 2012 et 71 km en 2013 ;
- Mékambo : 17 km ;
- Ovan : 5 km.

Le nombre de postes de transformation en 2013 est passé à 63 (Booué a bénéficié d'un poste supplémentaire) contre 62 en 2012. Il n'y en a pas à Ovan.



Au terme de l'année 2013, aucun investissement de grande ampleur n'a été réalisé par la SEEG.

II.2. LES SECTEURS PRODUCTIFS

L'économie de l'Ogooué-Ivindo est largement dominée par les secteurs primaire et tertiaire. Le secteur secondaire est embryonnaire.

II.2.1. Le secteur primaire

L'activité de toutes les branches qui composent ce secteur est en hausse en 2013 par rapport à 2012.

II.2.1.1. L'agriculture

La Direction Provinciale de l'Agriculture a pour principale mission de créer les conditions d'un développement agricole. A ce titre, elle veille à l'encadrement des agriculteurs en vue de permettre une amélioration des rendements des cultures vivrières. Cependant, des problèmes liés à la lenteur dans la mise en place des programmes de développement freinent la concrétisation de ses missions.

- Les cultures vivrières

L'agriculture en milieu rural est itinérante sur brûlis, avec un outillage très rudimentaire (machettes, haches, limes), par des paysans disposant d'un hectare environ, sur lequel ils cultivent essentiellement : le manioc, la banane plantain, le taro, l'igname, l'arachide, le maïs et la patate. La production était destinée essentiellement à l'autoconsommation, mais actuellement, une bonne partie est soit commercialisée sur les marchés locaux, soit évacuée vers la capitale du pays (Libreville).

En 2013, comparativement à 2012, les productions de toutes les denrées ont enregistré une hausse. Cette amélioration s'explique par un meilleur suivi des planteurs, malgré la persistance du conflit homme-faune.

Tableau 17 : Evolution des productions des cultures vivrières en tonnes

| Types de cultures | 2011 | 2012 | 2013 | Variation 2013/2012 |
|----------------------|------|------|------|---------------------|
| Manioc en tubercules | 417 | 278 | 290 | 4,3% |
| Banane plantain | 168 | 132 | 135 | 2,3% |
| Taro/Igname | 10 | 7,2 | 9 | 25% |
| Maïs | 10 | 11 | 14 | 27,3% |
| Arachide | 22,5 | 17 | 19 | 11,8% |
| Patates | 8 | 5,9 | 8 | 35,6% |

Source : Province agricole de l'Ogooué Ivindo

En 2013, les cultures vivrières ont procuré aux paysans des revenus en baisse de 15,4% à 25,6 millions de francs CFA.

Tableau 18 : Estimation des revenus des cultures paysannes

| | 2012 | | 2013 | | Variation | |
|--------------------------|---------------------|-------------------|---------------------|-------------------|-------------|-------------|
| | Production (tonnes) | Revenus (FCFA) | Production (tonnes) | Revenus (FCFA) | Production | Revenu |
| Production totale | 451,1 | 90 944 000 | 475 | 97 479 050 | 5,3% | 7,2% |
| Auto consommation | 300,73 | 60 629 333 | 350 | 71 826 668 | 16,4% | 18,5% |
| ventes | 150,37 | 30 314 667 | 125 | 25 652 382 | -16,9% | -15,4% |

Source : Province agricole de l'Ogooué Ivindo

Le nombre d'agriculteurs a augmenté à 52 132 en 2013 contre 52 101 en 2012.

- Les cultures de rente

Le café et le cacao sont cultivés dans la province depuis plusieurs décennies. Face à la faiblesse des rendements, le gouvernement a mis en place la Caisse de Stabilisation et de Péréquation dont l'une des missions est l'encadrement des planteurs.

Malgré la hausse de 56,5% enregistrée entre les deux campagnes, les achats en volume de café et de cacao n'ont pas été totalement bouclés par la délégation provinciale de la Caisse de Stabilisation et de Péréquation. Ces derniers n'ont été effectués qu'en novembre et décembre 2013.

Tableau 19 : Evolution des Achats en tonnes

| | 2011/2012 | 2012/2013 | Variation |
|-------------------------|------------|-------------|--------------|
| Cacao | 1,7 | 4,8 | 182,4% |
| Café | 7,5 | 9,6 | 28% |
| Total des achats | 9,2 | 14,4 | 56,5% |

Source : Délégation Provinciale de l'Ogooué-Ivindo

La tendance des achats en valeur confirme celle observée au niveau des achats en volume.

Tableau 20 : Evolution des Achats en FCFA

| | 2011/2012 | 2012/2013 | Variation |
|-------------------------|------------------|------------------|--------------|
| Cacao | 1 700 000 | 4 800 000 | 182,4% |
| Café | 3 750 000 | 4 800 000 | 28% |
| Total des achats | 5 450 000 | 9 600 000 | 76,1% |

Source : Délégation Provinciale de l'Ogooué-Ivindo

Les prix d'achat aux planteurs sont restés stables depuis la campagne 2011/2012, et le resteraient pendant la campagne 2014/2015, à savoir :

- 1000 francs CFA le kilogramme de cacao grade 1 ;
- 650 francs CFA le kilogramme de cacao grade 2 ;
- 500 francs CFA le kilogramme de café.

En perspectives, la délégation se propose :

- de renforcer l'encadrement des planteurs ;
- de réhabiliter la zone de Mékambo en terme de café ;
- de mettre en place une pépinière (en plants) de 30 ha dont 20 ha à Mékambo et 10 ha à Makokou.

La délégation emploie 86 personnes dont 70 temporaires, 14 permanents et 2 ingénieurs agronomes.

II.2.1.2. L'élevage

Tout comme l'agriculture, les activités d'élevage sont encadrées par la Direction Provinciale de l'Agriculture.

L'élevage est pratiqué de façon artisanale, le plus souvent pour des besoins purement familiaux (mariages, deuils, fêtes...). La viande de gibiers est plus prisée.

Globalement, l'activité a été au-delà des perspectives en 2013.

Tableau 21 : Production et revenus de l'élevage en 2013

| | 2013 | |
|--------------|----------------------|--------------------|
| | Production en tonnes | Revenu (FCFA) |
| Bovins | 25 | 75 000 000 |
| Ovins | 7,09 | 14 180 000 |
| Caprins | 8 | 16 000 000 |
| Porcs | 0,6 | 1 000 000 |
| Volaille | 8,63 | 22 000 000 |
| Œufs | 0,75 | 1 875 000 |
| Total | 50,07 | 103 394 000 |

Source : Province Agricole de l'Ogooué-Ivindo

On dénombre 10 426 éleveurs en 2013.

II.2.1.3. La pêche et l'aquaculture

La province est parcourue par deux grands bassins hydrauliques : le bassin de l'Ogooué au Sud et celui de l'Ivindo au Centre, au Nord et à l'Est. Ce vaste réseau hydraulique, riche en produits halieutiques, est favorable à d'ambitieux projets valorisants.

En 2013, on enregistre un reflux de la production. En effet, les difficultés d'accès dans certaines régions par voie terrestre et l'insuffisance d'agents ne permettent pas de sillonner tous les sites de débarquement. Ainsi, les données qui sont présentées ne concernent que la seule strate mineure de Makokou. Au total, la production diminue de 50,38% à 2 905,5 tonnes en 2013 contre 5 855 tonnes en 2012.

Le suivi du secteur est handicapé par :

- l'insuffisance d'agents ;
- un faible budget de fonctionnement ;
- des difficultés de collecte des données de production dans les zones les plus reculées ;
- l'absence des données sur la production de poissons fumés et séchés.

La pisciculture est presque inexistante. Une seule ferme existe à Booué dont la production n'a jamais été communiquée.

II.2.1.4. L'exploitation forestière

L'exploitation forestière se pratique sur une superficie de 2 977 314 ha et 118 permis forestiers ont été attribués.

En 2013, six sociétés sont engagées dans le processus de Concessions Forestières sous Aménagement Durable (CFAD).

Tableau 22 : Sociétés engagées au processus de CFAD

| Opérateurs | Superficie (hectare) | Localité |
|--------------|----------------------|-------------|
| OLAM GABON | 151 639 | Ivindo |
| SOMIVAB CFA | 317 150 | M'vounng |
| ROUGIER | 282 030 | lopé |
| CORA WOOD | 107 000 | Lopé |
| SUNRY-Gabon | 330 196 | Zadié |
| TBNI | 399 377 | Ivindo/lopé |
| Total | 1 587 392 | |

Source : Inspection provinciale de l'Ogooué-Ivindo

Tandis que sept autres (RFM, OBG, WUAN CHUAN TIMBER SARL, PENG XIN SARL, OLAM GABON, SNBG et SYIG) se retrouvent dans la Convention Provisoire d'Aménagement, d'Exploitation et de Transformation (CPAET) avec 1 157 117 ha de superficie.

Tableau 23 : Sociétés engagées au processus de CPAET

| Opérateurs | Superficie | Localité |
|--------------------------|------------------|----------|
| RFM | 142 176 | Lopé |
| Oriental bois Gabon | 67 831 | Lopé |
| Wan chuan Timber Sarl | 100 411 | Ivindo |
| Peng Xin Sarl | 232 259 | Ivindo |
| Olam Gabon | 395 000 | Zadié |
| SNBG | 112 200 | Ivindo |
| Sheng Yang International | 107 240 | Lopé |
| Total | 1 157 117 | |

Source : Inspection provinciale de l'Ogooué-Ivindo

La production de grumes a évolué de 6,5% en 2013. Cette situation découle du respect de la politique forestière d'aménagement durable et des différentes recommandations des plus hautes autorités.

Tableau 24 : Evolution de la production de grumes

| En m ³ | 2012 | 2013 | Variation |
|-------------------|---------|---------|-----------|
| BOIS BRUT | 144 056 | 153 486 | 6,5% |

Source : Inspection Provinciale de l'Ogooué-Ivindo

II.2.1.5. La gestion de la faune et de la chasse

Le service chargé de la gestion de la faune et de la chasse a enregistré l'instruction des permis ordinaires de chasse (25) et les permis de port d'armes (22) en 2013. Sur la même période, la délégation a saisi 63 pointes d'ivoires pour une masse de 244,85 kg.

La lutte anti-braconnage est accentuée dans les parcs de Mwagna et Minkebé où le braconnage d'éléphants est beaucoup pratiqué à cause de leur position géostratégique. En effet, ces deux parcs ont des limites avec des pays voisins (le Cameroun et le Congo).

II.2.1.6. Les mines

Sur le plan minier, plusieurs activités de recherche sont en cours grâce à l'octroi de plusieurs permis de recherche.

L'Or : depuis 2012, en vu d'avoir une meilleure lisibilité sur l'exploitation de l'or de Minkebé, le Gouvernement a décidé de la fermeture du site.

Le Fer : le projet phare est celui de l'exploitation de la mine de fer de Bélinga. L'étape en cours concerne la réévaluation du gisement.

Le gravier et le sable : la province de l'Ogooué Ivindo compte de nombreuses carrières pour l'extraction de gravier.

La production de sable se fait de manière artisanale dans les fleuves. Ceci pose des problèmes de préservation de l'environnement. Il convient dès lors de lier la nécessité économique et à celle de préservation de l'environnement.

II.2.2. Le secteur secondaire

Il est constitué majoritairement de l'industrie du bois et des activités de production d'eau et d'électricité.

II.2.2.1. L'industrie du bois

En 2013, les résultats de l'industrialisation de la filière bois ont été multipliés par 2. L'arrivée de plusieurs opérateurs a contribué à améliorer de 107,6% la production industrielle.

Tableau 25 : Evolution de la production de bois transformé

| | 2012 | 2013 | Variation |
|------------------------------------|--------|------------|-----------|
| Bois transformés en m ³ | 35 816 | 74 345,719 | 107,6% |

Source : Inspection Provinciale de l'Ogooué-Ivindo

Pour l'heure, seule l'entreprise Sheng Yang International Gabon intervient dans la seconde transformation, les autres opérateurs sont uniquement dans la première transformation.

II.2.2.2. La production et la distribution de l'eau et de l'électricité

L'activité du secteur énergie est assurée par la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG), filiale du groupe Veolia Water.

- L'eau

Les volumes vendus d'eau ont atteint 929,76 milliers de m³ en 2013 contre 922,51 m³ en 2012, soit un léger accroissement de 0,78%. La réhabilitation de certains réseaux de distribution explique cette évolution.

Tableau 26 : Volumes d'eau vendus en milliers de m³

| Localités \ Années | 2012 | 2013 | Variation |
|--------------------|---------------|---------------|--------------|
| Booué | 213,59 | 212,17 | -0,7% |
| Makokou | 630,74 | 635,03 | 0,7% |
| Mékambo | 39,35 | 43,77 | 11,2% |
| Ovan | 38,83 | 38,79 | -0,1% |
| Total | 922,51 | 929,76 | 0,78% |

Source : Rapports annuels SEEG

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires consolidé, en hausse de 0,9%, s'établit à 329,67 millions de FCFA en raison de l'augmentation des tarifs et du nombre d'abonnements. Ces derniers s'élèvent à 2 730 abonnements en 2013 contre 2 462 en 2012, soit une hausse de 10,9%.

Tableau 27 : Evolution du chiffre d'affaires en millions de francs CFA

| Localités | Années | 2012 | 2013 | Variation |
|--------------|--------|---------------|---------------|-------------|
| Booué | | 76,78 | 77,40 | 0,8% |
| Makokou | | 223,69 | 224,65 | 0,4% |
| Mékambo | | 12,62 | 14,24 | 12,8% |
| Ovan | | 13,49 | 13,38 | -0,8% |
| Total | | 326,58 | 329,67 | 0,9% |

Source : Rapports annuels SEEG

- L'électricité

Les quatre communes de la province sont alimentées en électricité.

Tableau 28 : Statistiques électricité

| Localités | Années | 2012 | 2013 | Variation |
|--------------|--|-----------------|-----------------|--------------|
| Booué | Production nette (GWH) | 3,54 | 3,65 | 3,1% |
| Makokou | | 10,30 | 10,81 | 4,9% |
| Mékambo | | 1,44 | 1,51 | 4,9% |
| Ovan | | 0,65 | 0,69 | 6,2% |
| Total | | 15,9 | 16,7 | 5% |
| Booué | Volumes vendus Basse et moyenne tension (GWH) | 2,75 | 2,85 | 3,6% |
| Makokou | | 9,34 | 8,91 | -4,6% |
| Mékambo | | 1,24 | 1,39 | 12,1% |
| Ovan | | 0,53 | 0,63 | 18,9% |
| Total | | 13,86 | 13,78 | -0,6% |
| Booué | Chiffre d'affaires Basse et moyenne tension en MFCFA | 272,86 | 313,19 | 14,8% |
| Makokou | | 1 041,38 | 998,73 | -4,1% |
| Mékambo | | 99,04 | 120,78 | 21,9% |
| Ovan | | 42,47 | 58,42 | 37,6% |
| Total | | 1 455,75 | 1 491,12 | 2,4% |

Source : Rapports annuels SEEG

II.2.3. Le secteur tertiaire

Composé du commerce et des services, le secteur tertiaire est le secteur le plus dynamique dans la province. L'activité économique dans ce secteur a été en hausse en 2013. Cette hausse s'explique par l'implantation de nouvelles entreprises forestières.

II.2.3.1. Le commerce

Les mouvements des commerçants suivent l'évolution générale de l'activité économique de la province, notamment l'exploitation forestière et l'activité aurifère bien qu'informelle.

Le groupe CECA GADIS leader local du commerce général structuré a enregistré des performances appréciables. Avec huit magasins, cette enseigne a vu son chiffre d'affaires progresser autour de 4 milliards de FCFA en 2013.

Tableau 29 : Nombre d'opérateurs économiques détenteurs d'une fiche circuit

| Localités | Nombre de fiches circuits en 2012 | Nombre de fiches Circuits en 2013 |
|-----------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Makokou | 84 | 125 |
| Ovan | 4 | 6 |
| Booué | 18 | 24 |
| Mekambo | 8 | 33 |

Source : Service provincial du commerce

La vente des produits pétroliers est assurée par une seule station service Total installée à Makokou. Dans les autres localités et le long des grands axes routiers, ce sont des détaillants qui vendent ces produits. Celle des produits pharmaceutiques est assurée par une douzaine de dépôts dont un peu plus de la moitié est installée à Makokou. On compte 3 kiosques pour la vente de revues, journaux et ouvrages scolaires.

II.2.3.2. Le tourisme

Fort de ses atouts naturels, le tourisme pourrait se développer compte tenu de l'existence des sites naturels et des parcs nationaux. Les principaux sites touristiques sont :

- les différentes chutes et cascades sur l'Ogooué : chutes de Booué et l'Ile du Souvenir constituée d'îlots rocheux couverts d'une végétation très dense, lieu de détente agréable ;
- les chutes sur l'Ivindo (notamment entre Makokou et l'Ogooué) où une série de chutes et cascades se répartissent sur 280 kilomètres. Ce sont : Kongue ; Mingoule ; Kouata Mango ; Tsengue Leledi ;
- le mont Brazza.

Il faut ajouter à ces sites touristiques, les quatre parcs nationaux, d'une superficie totale de 966,50 hectares, soit 20,96% de la superficie totale de la province. Ces derniers attirent énormément de touristes. Il s'agit :

- du parc de la Lopé, d'une superficie de 484,184 hectares avec une concentration de singes mandrills ;
- du parc de l'Ivindo étendu sur 327,400 hectares, avec la présence des éléphants et de grands gorilles n'ayant jamais vu l'homme, ainsi que des chutes magnifiques ;
- du parc Mouagnan étalé sur 116,476 hectares et abritant de grandes baies (clairières), des gorilles et des éléphants ;

- du parc de Minkébé avec 38,436 hectares implantés dans l'Ogooué-Ivindo sur un total de 756,669 hectares comprenant un grand bloc forestier intact et des rochers géants dominant la forêt.



En amont de l'Ivindo

II.2.3.3. L'hôtellerie

En 2013, la branche a enregistré une stabilité du taux de fréquentation. Trois complexes hôteliers sont implantés dans la province :

- l'**Hôtel de la Lopé**, installé à côté du parc national de la Lopé, est composé de dix huit (18) bungalows individuels, d'une piscine, d'un restaurant avec vue sur le parc et sur le mont Brazza ;
- l'hôtel **Belinga Palace** au cœur de Makokou, dispose de 36 chambres climatisées et d'un restaurant ;
- le motel **les Cascades de l'Ogooué**, en plein centre de Booué, offre une vue imprenable sur les chutes de l'Ogooué.

En plus de ces trois grandes structures, on trouve des motels de petite capacité ou de cases de passage. Le nombre de chambres de ces unités ne dépasse guère dix (10), en dehors du motel la Corniche ou Motel Evouna à Makokou qui en compte une douzaine (12).

II.2.3.4. La Banque et la poste

La Banque Gabonaise de Développement constitue l'unique établissement bancaire de la province de l'Ogooué-Ivindo. Ce bureau dépend administrativement de l'agence d'Oyem.

La poste sert d'intermédiaire dans le transfert des fonds à l'intérieur et hors du Gabon. Au cours de l'année 2013, l'activité de la poste est en hausse du fait de la baisse des prix de ses principales prestations. Elle a émis 7 354 mandats en 2013 pour un montant de 454, 363 millions de francs CFA. Au regard des investissements, la qualité des services serait en constance amélioration en 2014.

CONCLUSION

La province de l'Ogooué-Ivindo présente d'énormes potentialités économiques dans l'ensemble des secteurs. En effet, les conditions naturelles permettent une agriculture riche et diversifiée qui pourrait concourir à atteindre les Objectifs du Développement Durable d'ici 2025. A cela s'ajoute les résultats encourageants enregistrés dans la filière bois.

En outre, l'Ogooué-Ivindo renferme en son sous sol un potentiel minier encore inexploité. Par ailleurs, les sites énergétiques localisés sur l'Ogooué et l'Ivindo sont très favorables aux aménagements de centrales hydro-électriques nécessaires à l'industrialisation de la région.

Le secteur des services n'est nullement en reste avec la création de plusieurs structures dans les mois à venir. La présence des 4 parcs nationaux fait de la province de l'Ogooué-Ivindo, une destination exceptionnelle.



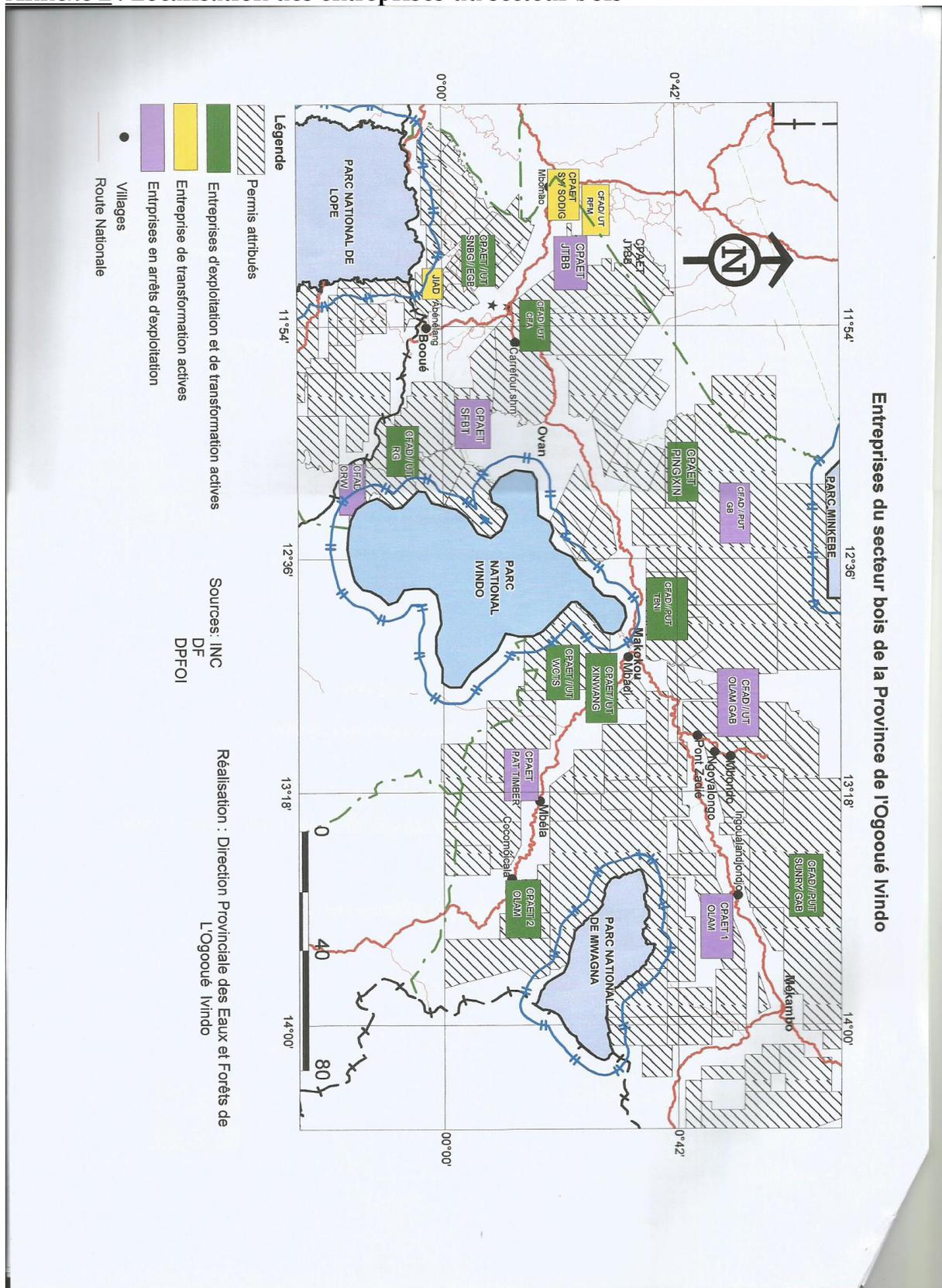
ANNEXES

Annexe 1 : Estimation en 2013 de la production de poissons (en kg)

| Espèces | janvier | février | mars | avril | mai | juin | juillet | août | septembre | octobre |
|--------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-----------|-----------|
| Silure | 72 | 102 | | 4 | 30 | 55 | 12 | 109 | | |
| Tanche | 22 | 12 | 19 | 9 | 13 | 27 | | | | |
| Carpe | | | | | | | 87 | 53 | 34 | |
| Machoiron | 102 | | 76 | 67 | 120 | 65 | | | | |
| Nez galeux | 12 | 49 | 87 | 73 | 358 | 38 | | | | |
| Poisson chat | 12 | 82 | 99 | 29 | 5 | 190 | 63 | 5 | 9 | 2 |
| Yara | 62 | 29 | 35 | | | | | | | |
| Mulet | | | | 12 | 14 | 40 | 15 | 38 | 27 | |
| Brochet | 58 | 19 | 27 | 34 | 61 | | 11 | 10 | 2 | |
| Synodontis | | | | | | | 2 | | | 42 |
| Divers | 34 | 38 | 54 | | | | | | | |
| Total | 374 | 331 | 397 | 228 | 601 | 415 | 190 | 215 | 72 | 44 |

Source : Délégation Provinciale des pêches de l'Ogooué-Ivindo

Annexe 2 : Localisation des entreprises du secteur bois



DIRECTION DE LA REDACTION :

- Monsieur Jean Baptiste NGOLO ALLINI, Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale
- Madame Aurélie KASSAT, Directeur Général Adjoint
- Madame Amélie ANGUE MINKO, Coordinatrice de la Cellule Promotion de l'Economie Provinciale

REDACTEUR

- Patrick Renaud LOEMBA, Chef de Service

COMITE DE RELECTURE

- Catherine MEZENE EBANE, Chargée d'Etudes
- Didier NKOGHE OBAME, Chargé d'Etudes
- Ghislaine MINKUE ELANGMANE, Chargée d'Etudes
- Innocent ILAWOU, Chargé d'Etudes
- Jean-De-Dieu MOUSSODOU, Chargé d'Etudes
- Jean-Louis MIHINDOU, Chargé d'Etudes
- Kévin BOUNGOUNGOU, Chargé d'Etudes
- Mélanie-Flore KOUMBA, épouse EBIKAM, Chargée d'Etudes
- Pierre-Dieudonné TATY, Chef de Service
- Raphaël MBA NANG, Chargé d'Etudes

